



Contre la pose forcée du compteur LINKY :
Action collective en Justice
RÉUNION-DÉBAT à LANRIVAIN (22)



Samedi 25 novembre 2017 – 15h30
Au restaurant « Chez Jérôme et Virginie »
24 Rue des Écoliers, 22480 Lanrivain

Libertés publiques, vie privée, facturation, santé...

Une équipe d'avocats défend votre refus du LINKY, compteur déjà remplacé ou pas, à l'intérieur ou non...

Alors que les poses forcées paraissent bien se poursuivre, il est bon d'unir les forces pour refuser l'installation des compteurs électriques dit "intelligents".

INTERVIENDRONT À LA RÉUNION-DÉBAT :

- ◆ **Les membres de l'AALGA Bretagne - Association Anti Linky Gazpar Aquarius (35 et 22) et l'Association Liberté Environnement (29 et 56), organisateurs de la réunion.**
- ◆ **Maître Christophe LÈGUEVAQUES, avocat au Barreau de Paris, créateur de la plateforme d'actions collectives MySMARTcab.fr [#Levothyrox #Essure #Linky #Lombarde #Émois...]**

ACTUALITÉ LINKY

Patrice CAHART (*Le Monde*, 6 oct. 2017) :
« [...] L'EXISTENCE D'UN RISQUE EST RECONNUE [...] »

JURISPRUDENCE COMPTEURS COMMUNICANTS

RETRAIT D'UN COMPTEUR COMMUNICANT POUR RAISONS DE SANTÉ :

Ordonné en référé par le [TI de Grenoble, 17 nov. 2016](#)

En savoir plus : rdv sur Lexprecia.com ou MySMARTcab.fr